BULLETIN COMMUNAL

COLOMBIER 2022

Impasse du Plateau

Mesdames, messieurs, chers administrés,

Dans le dernier mot du maire du bulletin 2021, je vous avais énuméré tous les chantiers que la nouvelle équipe allait mener à bien. Je n'y reviendrai pas car ils sont tous lancés sur le principe (station d'épuration, toit sur la dalle béton du terrain de loisir, captage d'eau).
Il y a tout de même un dossier qui nous tient à coeur : c'est le rachat du restaurant *l'Escale du Pilat*. La commune a bien un droit de préemption mais nous avons aussi contracté des prêts bancaires ces dernières années pour des travaux conséquents. Nous avons rencontré 2 familles de Colombier qui sont venus spontanément pour dire : "pourquoi pas...". Et on a bien conscience que c'est le souhait de la population. Mme Champagne, conseillère aux décideurs locaux,rémunérée et missionnée par la DGFIP va nous faire un état de la dette de notre village après on avisera.
Je profite de ma page d'écriture pour dire et redire que les responsabilités du maire quelque soit la taille de la commune sont vastes et complexes mais, de grâce, s'il vous plaît, il suffirait simplement que le verbe "respecter" soit utilisé chaque jour en l'occurrence par les propriétaires de chiens ou les personnes qui encombrent de bois de chauffage les pistes forestières qui ont coûté au contribuable, et qui peuvent sauver des vies et des biens de l'incendie. Nous avons le privilège d'habiter dans des villages où il fait bon vivre, alors cette tranquillité, elle nous appartient, protégeons-là.
J'ai eu le bonheur et la joie de travailler avec Catherine Hervé, secrétaire de mairie en remplacement de Martine pendant plus de 5 ans et comme je le dis souvent, quand j'ai une note ou une appréciation, je mets 8 ou 9 sur 10 mais là 10 sur 10 car toutes ces années il n y a pas eu des mots plus hauts que les autres entre nous, toujours dans la bonne humeur. Merci Catherine pour tout le travail fourni, avec l'idée d'inscrire de ton propre chef 15 demandes d'aides financières à l'assainissement individuel qui ont bien profité à nos administrés concernés. Car très peu de communes avaient fait cette démarche. Je remercie Régis Fanget, maire de Thélis, car au départ, nous avions une mise à disposition de 20 heures/semaine pour notre secrétariat, cela nous a permis de mutualiser ce service entre nos deux communes. Bienvenue à Aurélie Baron qui a été retenue pour prendre le relais avec la même volonté de réussir. Il y aura du changement, cela va contribuer à améliorer notre quotidien.
Je remercie mes deux adjoints pour leurs missions. Jérôme pour sa présence le mercredi matin et pour les travaux d'eau souvent avec son tracteur. Gilles est présent les vendredis après-midi et gère surtout les dossiers administratifs. Les conseillers municipaux qui ont des missions plus variées (distribution des colis, commission avec les autres collectivités). Merci à Eric Faverjon pour la multitude de ses services. Merci à toutes les associations, à toutes les personnes qui les animent, à Cyril Duclos qui a bien voulu prendre la présidence de l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques), à Myriam, l'institutrice et directrice de l'école Source du Pilat. Un grand merci à Jean Louis Royet qui a assumé la présidence du Club des Aînés depuis 2013. Merci à Gérard Degraix d'avoir accepté la présidence du Souvenir Français sur l'ancien canton de Bourg-Argental, à nos pompiers et gendarmes, à l'ensemble de la population, aux personnes qui ont été victimes du virus de la maladie, aux personnes isolées. Je vous souhaite une bonne année 2022 et tout le bonheur du monde, surtout une bonne santé.

Le maire, J.P. VALLOT

Croquantes, croquants,

Voilà 4 ans que je suis domicilié, avec mon épouse Muriel, sur la commune. En 2020, une liste a été relancée par Jean-Paul VALLOT, sans tête de liste, celui-ci ne souhaitait plus être maire. Au terme de ma vie professionnelle je m'étais promis de ne plus m'investir dans quelques associations ou autres, pourtant je me suis senti être au plus proche des habitants.
Me voilà 1er adjoint au maire et je prends plaisir dans cette mission.
J'observe, j'écoute et je constate qu'un très grand nombre d'administrés ont un bon état d'esprit. Bien sûr, il y a ceux qui sont actifs au sein des associations, ceux que l'on ne voit jamais et les permanents insatisfaits.
Notre rôle d'élus est de mettre en place des projets dans l'intérêt de la commune et du bien-vivre des habitants. Nous devons parfois prendre des décisions rapidement car la situation de l'instant est urgente et l'impose. Nous avons conscience que cela peut effectivement ne pas convenir à tout le monde. Nous avons également une mission de médiateur mais certaines personnes sont entêtées. Dès lors, nous devons et mettrons des procédures en place, dont nous nous passerions bien volontiers. Ce qui est très désagréable est la critique gratuite qui ne fait pas avancer alors qu'il existe des permanences mairies qui permettent d'échanger sur tous les sujets, afin d'être constructif.
Aujourd'hui, notre planète se trouve en période pandémique, complexe à gérer. Beaucoup de personnes sont en difficultés financières, professionnelles, de santé… et bien plus croyez moi. Alors, restons humbles face à cette situation, acceptons les choix de chacun, gardons le sourire et avançons ensemble.
Merci de votre confiance, de votre lecture et que le meilleur nous réunisse à chaque instant, quelque soit notre évolution personnelle.

Le premier adjoint, Gilles GALLEY

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Mercredi : 9h-12h Vendredi : 14h-16h
04 77 51 54 23 / colombier.mairie@wanadoo.fr

MAIRE
Jean Paul Vallot
06 20 91 61 74 / vallot.jp@gmail.com

ADJOINTS
Gilles Galley
06 58 51 71 82 / mugil@orange.fr
Jérôme Gache
06 72 31 13 73 / jeromegache@laposte.net

AGENT TECHNIQUE
Éric Faverjon 06 81 98 51 74
eric.faverjon@nordnet.fr

PERMANENCES DU MAIRE
Mercredi : 10h-12h Vendredi : 14h-16h

SITE INTERNET DE LA MAIRIE
http://colombier-pilat.e-monsite.com

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs résidents : (chauffage compris)
- 300 euros pour le week end
- 200 euros pour la journée
- 110 euros la 1/2 journée

Tarifs non-résidents : (chauffage compris)
- 400 euros pour le week-end
- 300 euros pour la journée
- 210 euros la 1/2 journée

Caution 500 euros dans les 2 cas

TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIR ET BUVETTE
Résidents : 60 euros / Autres : 70 euros

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU NOHARET
Située à 2 km de Bourg Argental, sur la route de Saint-Sauveur-en-Rue
Lundi et vendredi: 13h30 - 17h
Mercredi et samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h
(Du 1er mai au 30 octobre la déchetterie reste ouverte jusqu'à 18h00)
Pour contacter le gardien de la déchetterie, composer le 04 77 39 18 84

CABINETS INFIRMIERS
-Saint-Julien-Mol.-Mol. :
Emilie Varliette: 06 77 67 34 77, Valérie Gradi: 06 30 53 79 31,
Anne Duplat: 06 07 61 79 50
-Bourg-Argental : 04 77 39 64 16, 2 rue du Poisor
csi.bourg.argental@orange.fr

LIGNE L 12
Colombier est desservi par la ligne de car Bourg Argental / St Étienne-Bellevue.
Le tarif est de 2 euros. On trouvera les horaires complets de la ligne en mairie, sur les poteaux installés aux arrêts, ou sur Internet.
https://autocars-chazot.com/lignes-regulieres

SOMMAIRE

Le mot des élus	2
Infos mairie	3,4,5
ADMR	6
État-civil	7
Eau	8
Commerces	9
Site Web	10
Illiwap	11
Travaux	12
Pas à pas	13
École	14,15
Club des aînés	16
Chasse , Pétanque	17
Acteurs locaux	18
Budget	19
Calendrier des fêtes	20

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La fin d'une sympathique initiative

En 2010, sous l'impulsion d'Elisabeth Méjean alors conseillère municipale, une petite salle communale avait été aménagée en bibliothèque. Un appel aux dons avait permis de constituer un important fonds de livres destinés au prêt, et quelques bénévoles avaient tenu des permanences hebdomadaires pour prêter les ouvrages gratuitement aux Croquantes et Croquants.

Il fallut vite constater que l'initiative n'entraîna pas un enthousiasme particulier au sein de la population, et après que l'école eut abandonné la fréquentation des lieux, les lecteurs devinrent rares et les permanences furent arrêtées. Seule Marie-Odile Oriol maintint ouvert le prêt les dimanches matin jusqu'au jour où, COVID aidant, plus aucun lecteur ne se présentant, Marie-Odile ferma définitivement la bibliothèque communale courant 2021.

Il reste aux amateurs de lecture la possibilité de fréquenter la Médiathèque de Bourg-Argental, ouverte le lundi après midi, le mercredi et le jeudi matin; ou la bibliothèque de Saint Julien Molin-Molette, tenue par des bénévoles et ouverte le mercredi et le vendredi soir ainsi que le dimanche matin.

PRESSE

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans la presse locale, vous pouvez vous adresser à Muriel Galley, correspondante de presse auprès du Réveil: mugil@orange.fr

Ses articles toujours très pertinents et bien renseignés peuvent aussi être consultés après parution sur le site internet de Colombier à la rubrique revue de presse :

http://colombier-pilat.e-monsite.com/

PERSONNEL COMMUNAL

Bienvenue à Aurélie !

La commune emploie deux personnes à temps partiel pour la gestion de son territoire : un cantonnier et une secrétaire de mairie.

La secrétaire gère l'administration générale, l'accueil du public, le budget, le personnel, les dossiers de subventions, la location des 9 appartements, de la salle des fêtes et des terrains de loisir, les abonnements à l'eau, l'archivage...

Tout ça en 22 heures par semaine !

Ce poste de secrétaire a été occupé par Martine Berlier entre 1990 et 2017, puis par Catherine Hervé qui partageait son temps entre Colombier et Thélis-la-Combe. Elle a décidé de nous quitter, et partira en février 2022, le temps d'accueillir Aurélie Baron, arrivée en décembre 2021, qui prendra la relève.

(Lire aussi l'article de Muriel Galley consultable sur le site web: http://colombier-pilat.e-monsite.com)

Le cantonnier fait 24 heures hebdomadaires. Il s'occupe des rues, routes et chemins; de l'entretien des locaux, du cimetière, de la forêt communale, de la chaufferie; des captages et du réseau d'eau potable, du réseau et du traitement de l'eau usée du bourg; du bulletin communal, du site web...

Le poste est occupé depuis sa création en mai 2002 par Eric Faverjon, des Fougères.

POUZZOLANE

En complément du traitement des routes à la pouzzolane, la mairie peut en fournir aux particuliers afin qu'ils puissent en mettre sur de petites distances. ***Des containers peuvent être installés*** comme c'est déjà le cas à Martinol, dans la montée de Saint-Sabin et au Mas de Cheval. Les particuliers peuvent aussi se servir eux-mêmes à l'un des deux dépôts communaux (le Roure, et route de la Loge après la Brétiere) : se renseigner en mairie.

Montée de St-Sabin

Mas de Cheval

"-Servez-vous..."

Martinol

DIVAGATION DES CHIENS

Il est interdit de laisser divaguer les chiens par arrêté du maire du 23/11/96 : les chiens doivent être attachés ou enfermés quand ils ne sont pas sous la surveillance de leur maître.
Les propriétaires contrevenants pourront être poursuivis conformément à la loi.

RAMASSAGE DES POUBELLES

Les poubelles vertes sont ramassées le mardi. Les poubelles jaunes, le mercredi tous les quinze jours. Le verre n'est pas admis dans les poubelles, il doit être déposé dans le container situé sur la place derrière la mairie. Les encombrants doivent être transportés en déchetterie : ils sont refusés par le ramassage et laissés sur place.

LES FEUX À L'AIR LIBRE SONT INTERDITS

C'est une pratique polluante, cause d'incendies, qui peut être avantageusement remplacée par le compostage des déchets végétaux ou leur transport en déchetterie : brûler 50 kg de végétaux pollue autant que faire 13000 km avec un véhicule diesel récent !
Une contravention de 450 euros peut être appliquée aux contrevenants.
Désormais la mairie ne fournira plus d'autorisation.

FIBRE

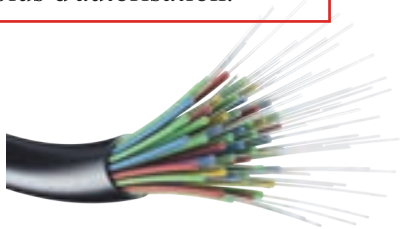

Attention, si votre maison n'est pas reliée à la fibre, vous pouvez encore profiter de la **gratuité du raccordement** jusqu'en 2023 (le raccordement n'impose pas de prendre un abonnement opérateur).

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

A compter du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées par voie électronique à l'adresse urbanisme@colombier42.fr. Le dépôt des dossiers papier reste possible au guichet de la mairie.

NOUVELLE LOI MONTAGNE

Équipements désormais obligatoires dans la commune de Colombier.
Du 1er novembre au 31 mars, les véhicules devront :
- soit détenir dans leur coffre des chaînes à neige (métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices,
- soit être équipés de quatre pneus "hiver".

Les éventuels manquements à l'obligation ne seront pas sanctionnés cet hiver.

DES BENEVOLES
DES SALARIES
ET …. VOUS

Pour VOUS écouter ……. VOUS aider…

…….l'ASSOCIATION ADMR « LES 3 VALLEES » a besoin de BENEVOLES et de SALARIES

Des bénévoles pour faire quoi ?

Pour dynamiser l'association et en assurer la qualité des services.
Pour rencontrer les personnes afin d'évaluer leurs besoins et suivre l'évolution des dossiers.
Pour poser des téléassistances.
Pour gérer le travail des salariés, organiser des recrutements, pour être à leur écoute.
Pour organiser ses temps conviviaux pour les personnes aidées….

Des salariés ? Quel profil ?

Des salariés motivés, disponibles
Des salariés en reconversion professionnelles auxquels nous proposerons des formations, un tutorat…
Mais aussi des salariés diplômés, pouvant intervenir auprès d'un public fragilisé, pour des gardes d'enfants, pour du soutien aux familles…
Des salariés ayant une capacité d'adaptation, travaillant dans le respect des personnes.

ASSOCIATION LOCALE ADMR LES TROIS VALLEES
11, place de la Liberté – 42220 BOURG ARGENTAL
Tél. 04 77 39 79 51
E-mail : msles3vallees@fede42.admr.org

NAISSANCES

Eden DELARRE

*

Né le 23/03/2021

Lila BERNON

*

Née le 9/09/2021

PACS

Mme Bernadette ORIOL et M. Lionel DA FONSECA

*

Pacsés le 29/01/2021

DÉCÈS

M. Marius GACHE

Né en 1927 / décédé le 12/02/2021

M. Johannès ORIOL

Né en 1928 / décédé le 21/06/2021

Mme Marie, Thérèse, Jeanne PERDRIZAT née MARTEL

Née en 1933 / décédée le 10/11/2021

Chacun de nous peut être confronté au décès d'un proche et devoir faire face à des démarches administratives parfois complexes. Afin de vous accompagner au mieux, vous trouverez en mairie un dossier explicatif. N'hésitez pas à nous contacter, nous serons là pour vous aider.

L'EAU

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Nous sommes prêts !!!

En 2017-2018, nous avions eu quelques inquiétudes quant à la pérennité de nos ressources en eau potable. 2021 a été moins inquiétante, mais le réchauffement climatique qui dérègle le climat provoque des pics de chaleur et des sécheresses impromptues.

Nous avons réussi à maîtriser notre consommation en luttant contre les fuites du réseau, si bien que (malgré les nouveaux consommateurs côté Bourg-Argental, St Appolinard et Véranne) nous délivrons journellement environ 50m^3, alors que nous atteignions 70m^3/jours certains mois de 2017.

Le nouveau captage, situé au lieu-dit "Le Grand Bois" au-dessus de la Croix de la Loge vers 1200m d'altitude dont nous parlons depuis 2018 est techniquement prêt. Cet été, l'entreprise de Claude Lambert a réalisé la liaison entre le captage et notre réseau d'alimentation en eau potable. La nouvelle source est branchée sur l'antenne qui va de la Croix de la Loge jusqu'à Bourg-Argental. Cette antenne est alimentée par des pompes électriques qui montent l'eau des captages de Vernolon jusqu'à un réservoir situé à 1200m, pour fournir de la pression à la Scie, aux Herbaudes et à Vernolon. Quand nous ouvrirons les vannes du nouveau captage, nous pourrons supprimer ces pompes énergivores.
L'eau du Grand Bois pourra être redirigée vers le réservoir de Vernolon, et de là, à toutes les autres antennes de la commune grâce à un jeu de vannes que Claude Lambert a installé à la Croix de la Loge.
Si nous sommes techniquement prêts (une simple vanne à manoeuvrer) il faut encore une enquête publique qui précèdera l'autorisation administrative d'utiliser le captage. Celle-ci se déroulera cette année. Les citoyens seront invités à consulter le dossier et à donner leur opinion au commissaire enquêteur, qui devra rendre un avis.

Qualité de l'eau

Des analyses sont effectuées régulièrement au réservoir de Vernolon, ainsi qu'au bourg, pour vérifier la qualité de l'eau du robinet et garantir qu'elle peut être consommée par tous sans danger.
Vous pouvez retrouver ces analyses sur le site suivant:
https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau

COMMERCES

La camionnette de l'épicier **"LA ROULOTTE DES SAVEURS"** passe chaque semaine à Colombier le mercredi aux alentours de 16h30-17h30. Elle monte jusqu'à Girodet et se signale en klaxonnant. Possibilité de livraison. ***Tél. : 06 14 25 69 45***

Le Fromage de Thélis

F. BERNE de "Savary" vend ses fromages le dimanche entre 10h30 et midi sur la place de la mairie.
Tél. : 06 08 71 04 80

POISSONNERIE ROBERT

En mars 2020, pendant le confinement, la poissonnerie ROBERT (Saint-Étienne, Saint-Chamond, Montbrison, Andrézieux-Bouthéon) a mis en place un système de livraison dans le Pilat.
Emilie ROBERT explique : « *Nous avons été sollicités par des clients et en partenariat avec les communes nous avons pu relayer l'information auprès de tous les habitants. Nous entretenons une relation plus spécifique avec Le Bessat, Tarentaise, Saint-Romain-les-Atheux et Saint-Genest-Malifaux. Tous les 15 jours, le jeudi, entre 16h et 19h, nous livrons les commandes de poisson et plats traiteur 100% maison. Voici comment nous procédons : le lundi nous envoyons un courriel à nos clients pour les informer de notre passage, les informer des promos de la semaine, et leur donner le lien sur notre site pour retrouver la carte des produits proposés. Nous adressons également cette même information aux secrétariats de mairie (qui les retransmettent par différents canaux aux habitants (envoi d'informations par mail, diffusion sur Illiwap...). Nous enregistrons les commandes de poisson jusqu'au mercredi soir. La préparation des commandes et des livraisons sont effectuées le jeudi.*
Si des personnes sont intéressées, nous pourrions mettre en place un système de rendez-vous sur la place de la Mairie pour que les clients viennent retirer leur commande. Par exemple entre 18h et 18h15. Notre poissonnerie est équipée d'un rayon marée traditionnelle (poisson, huîtres, coquillages, crustacés) et d'un rayon traiteur avec des plats fabriqués maison (médaillon saumon, coquilles Saint-Jacques, paëlla de la mer, lasagne de la mer, terrine de poisson). Nous recevons chaque matin des arrivages de poisson frais en direct des ports de pêche français ».
La carte des produits est disponible sur https://poissonnerierobert.fr/la-carte
Vous pouvez vous faire connaître auprès de Emilie ROBERT : ***06 73 87 02 82***

ÉLECTRICIEN

Gaël MOUTON, habitant au bourg de Colombier, s'est installé comme électricien en intégrant l'entreprise de son père: "*Elec service*". Tél : ***06 81 95 44 56***
(lire l'article de Muriel Galley dans la revue de presse du site web de Colombier : http://colombier-pilat.e-monsite.com/pages/revue-de-presse.html)

LE SITE WEB DE COLOMBIER

Une question? Le bon réflexe : Aller voir sur le site !

Facile : tapez sur Google "Colombier-pilat" et vous tomberez sur le site officiel de la commune.
L'adresse complète : **http://colombier-pilat.e-monsite.com**

On y trouve d'abord toute l'actualité de la commune :

- Compte-rendu du conseil municipal, budget, conseillers...
- Animation des associations
- Revue de presse
- Actualités

etc...

Si on explore le site plus avant, on trouvera la carte des rues de la commune, la carte du cimetière, les petites randonnées, les curiosités touristiques... Le site contient aussi des renseignements administratifs comme le règlement de l'eau ou de l'assainissement.

Bien sûr, les associations locales ont leur place. Elles sont répertoriées et peuvent profiter du site pour faire passer leurs infos si elles le souhaitent. Les gîtes et les commerces sont également indiqués (n'hésitez pas à nous signaler les oublis).

Le site archive aussi tous les anciens bulletins communaux de Colombier parus depuis leur création.
En les feuilletant, on retrace l'histoire récente du village, on croise quelques anciens aujourd'hui disparus... et nombre de jeunes Croquantes et Croquants pourront y retrouver leur propre photo, prise à l'occasion de l'annonce de leur naissance !

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS

Colombier

« Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? »

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur **Google Play** (Android) — Sur **AppStore** (iOS) — Sur **App Gallery** (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

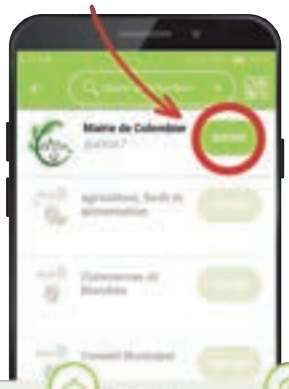

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

GRATUITE Téléchargement gratuit et sans engagement

SANS INSCRIPTION Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

SANS PUBLICITÉ Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

UN NOUVEAU CENTRE DE DÉTENTE ET DE REMISE EN FORME À COLOMBIER VOUS ATTEND

L'INSTANT
Bien-être Fitness Pilat

La Fargère
42220 COLOMBIER
contact@instant-pilat.fr
tel: 07.88.81.27.56.

SPA HAUT DE GAMME *: Dans une eau à 37°C, venez découvrir un système de massage unique : pénétrant pour soulager les muscles profonds, oscillant semblable à une vague pour le drainage et le bain bouillonnant pour un relâchement délicat des tissus.*

SAUNA TRADITIONNEL *: Ouvert sur la vallée du Rhône, la chaîne des Alpes et les sapins environnants, idéal pour se purifier et se relaxer.*

HAMMAM *: Lieu de la relaxation par excellence et de la beauté de la peau, le hammam vous bercera dans une atmosphère inédite par la diffusion de senteur d'eucalyptus.*

SEAU D'EAU FROIDE *: Alternez votre parcours bien-être par une cascade d'eau froide. Rafraîchit et active la circulation sanguine.*

TISANERIE ET SALON DÉTENTE

SOLARIUM ESTIVAL *: Atteignez une détente optimale et une plénitude absolue en alternant des séquences chaudes et froides, entrecoupées de moment de détente, et pourquoi pas au soleil face au Mont blanc.*

Tarifs Accès 2h00 à l'espace bien-être

Nous limitons l'accès à l'espace bien-être à 15 personnes maximum. Un gant exfoliant vous sera remis à votre arrivée.

1 entrée : 34 Euros
5 entrées : 160 Euros
10 entrées : 300 Euros

Privatisation :
Automatique à partir de 5 personnes, ou 160 €

Mercredi : 14 h / 20 h
Vendredi : 15 h 30 / 20 h
Samedi : 9 h / 20 h

VOIRIE

Goudronnage du chemin du plateau

Le chemin du plateau, c'est la route d'accès à la ferme Girodet, à gauche en partant sur Véranne. Aux deux tiers communal, il était temps de rénover l'ancien revêtement relégué au rang des souvenirs. La partie privée du chemin a été financée par le propriétaire. Quant aux 20 000 euros de la partie communale, ils ont été à 60% subventionnés par le département.

Le goudronnage du centre-bourg fut une initiative du département.

La commune a tout de même dû prendre à sa charge le rehaussage des nombreuses "bouches à clé" qui permettent de manoeuvrer les branchements d'eau des particuliers, ainsi que la signalisation horizontale (passages piétons, places de stationnement...).

PROJET DE BÂTIMENT

Près du terrain de boules

Un plan a été établi par le cabinet d'architectes de Pélussin, spécialisé dans l'éco-construction "Atelier 3A". Nous avons sélectionné en forêt communale quelques sapins, que les élus ont abattus. La scierie mobile de Vincent Raby (Saint-Appolinard) a opéré à la découpe des fûts qui seront entreposés près des terrains de loisirs avant d'être mis en oeuvre sur la dalle par le charpentier.

UNE IDÉE DU FUTUR BÂTIMENT

ASSOCIATION "PAS À PAS"

L'association *"**P**ôle **A**utour de la **S**anté, de l'**A**ctivité **P**hysique **A**daptée et du **S**port"* ayant pour sigle "***PAS A PAS***" a été créée le 30 novembre 2019 par 5 fondateurs : Robert Ybora, Madeleine Faure, Joëlle et Hervé Massardier, et Yves Anciaux. Quatre d'entre eux sont seniors et ont une maladie chronique.

L'association PAS A PAS cible principalement les personnes malades chroniques, les seniors, mais aussi tous ceux qui souhaitent pratiquer une activité physique adaptée. Elle est née d'une problématique : la pratique agit favorablement sur les différents déterminants de la santé : physique et biologique mais aussi psychologique et sociale. Et pourtant, bouger relève pour beaucoup d'un réel défi, *"à la hauteur de celui de gravir l'Everest"*. Les gens éprouvent de grandes difficultés à s'engager dans une activité physique malgré le fait qu'ils aient conscience de l'importance de cette pratique pour leur santé.

La philosophie de PAS A PAS: avancer, pas à pas, avec, aux côtés, et au rythme de la personne. Son souhait: lutter contre les *a priori* des autres, de ses proches mais aussi envers soi concernant l'activité physique. Ses conditions d'exercice: de la pratique en petit groupe afin d'adapter au mieux à chacun. Son outil principal: l'activité physique adaptée nommée "APA", qui consiste à adapter l'activité physique aux capacités de la personne de l'instant T et à l'amener à développer la connaissance de son corps et de ses multiples potentialités. Elle a reçu le 1er prix *"Crédit Agricole / mise à l'honneur des associations"* 2021.

Suite au Covid, PAS A PAS a démarré son activité fin 2020. Chaque activité proposée est un pas pour renforcer sa confiance en soi, stimuler ses sens et capacités, préserver sa mobilité. En 2021, elle a animé 45 séances d'activité physique adaptée (APA) en Visio. Chaque séance est une brochette d'activités (équilibre, coordination, mémoire, renforcement musculaire…) choisie en fonction de l'humeur du moment et des participants présents. Ces séances sont animées par une professionnelle de l'activité physique adaptée (Florence Odin), formée pour cela dans diverses pathologies.

Elle a lancé ses premières randonnées "adaptées" (durée, dénivelé & rythme sont adaptés aux participants présents) dans le massif du Pilat. Ces randonnées sont pour la plupart du temps encadrées par un accompagnateur moyenne montagne (Thomas Mosnier des Fougères) et/ou Florence pour certaines adaptations, répondre aux questions des personnes (dans la limite de ses compétences) notamment sur l'adaptation par rapport à leur pathologie et à leur cas particulier. Ses projets : maintenir les séances APA en Visio ; développer l'activité randonnées « adaptées » avec pourquoi pas, au bout, une randonnée de 3-4 jours consécutifs selon les possibilités des personnes ; proposer des séances ou ateliers collectifs pour la santé sur différents thèmes comme *"l'équilibre et moi"*, ou encore prévenir le mal de dos à travers les gestes de la vie quotidienne… (N'hésitez pas à nous faire des suggestions !)

TÉMOIGNAGES

"Quelle joie de retrouver les collègues et nos 2 organisateurs pour cette 3ème randonnée dans Le Pilat. Je me lève à 6 heures pour être sur les lieux à 9h45. Un collègue me véhicule. Nous sommes 4 dans la voiture et les conversations vont bon train. Nous retrouvons le groupe à Colombier.

Thomas nous présente l'itinéraire de la journée et nous rassure sur les dénivelés quasiment nuls.

La journée se déroule dans une belle convivialité et le respect des rythmes de chacun. Les informations sur la nature et sur la région, les conversations à bâtons rompus se font au rythme de la marche ou lors d'arrêts. Je ne regrette pas l'effort du lever : la bonne humeur, l'humour, le partage et le soutien sont là.

Je me sens en confiance par la présence compétente de l'animatrice en APA. Je peux prendre conscience de mes capacités respiratoires, réaliser que mes genoux douloureux se détendent. J'exerce une certaine vigilance par rapport à l'hypoglycémie possible, dans un environnement compréhensif qui pourra me soutenir.

Nous avons tous des pathologies plus ou moins importantes. Dans ce groupe nous pouvons partager nos soucis. Lorsqu'un problème survient, le soutien & les aides font que l'on ne culpabilise pas. Je ne me sens pas un poids pour le groupe.

Ainsi « pas à pas », on profite des beautés de la nature et des commentaires de l'accompagnateur. Marcher dans les bois, loin de la ville me redynamise.

J'oublie momentanément les habitudes de la maison et les soucis ! Une immersion ainsi, relaxe le cerveau, me permet de positiver et d'être fière de pouvoir randonner. Un challenge dépassé qui donne envie d'en réaliser un autre. En fin de journée, je rentre avec une bonne fatigue et le sourire"

Françoise, 71 ans

Association PAS A PAS
Siret : 891 786 915 00019
Email : asso.pasapas42@gmail.com
Site Internet : http://asso.pasapas.free.fr

"Je suis le cours en visio de l'association Pas à Pas.

J'ai au cours de ma vie suivi difficilement et sans régularité des cours d'activité physique : soit le niveau du cours soit l'exigence du professeur étaient trop élevés, soit j'étais empêchée de participer à ce cours.

Je suis depuis novembre 2020 le cours de l'association Pas à Pas et je trouve que je m'adapte facilement à un suivi régulier et que même je n'ai aucun motif pour le manquer. L'intérêt de ce cours en visio c'est que l'on n'a pas à se déplacer, on a tout à la maison (comme le papier toilette pour faire office de poids…)

L'installation du logiciel a été facile : j'ai suivi les conseils de Florence qui par ses explications claires a conduit les manipulations nécessaires et tout ceci avec sa patience et sa rigueur.

Maintenant je me fais un plaisir d'assister au cours que je ne manquerai sous aucun prétexte.

Les cours de Florence sont adaptés aux personnes marquées par les maladies ou les accidents de la vie ; elle connait quels sont les handicaps de ses patients et en tient compte à chaque instant.

Elle surveille, adapte, connait les limites de chacun, les corrige, les suit en rectifiant telle ou telle posture.

Les cours sont variés et après un tel cours on se sent « dérouillé » et « bien dans sa peau ».

En un mot, j'apprécie beaucoup la rigueur, la disponibilité et le professionnalisme de Florence. Et le plus : le sourire de Florence qui on le voit, en plus de sa compétence, adore son métier."

Andrée, 82 ans

ÉCOLE

Quel début d'année à l'école de la Source du PILAT !

Cette année, 19 élèves de TPS au CM2 ont fait leur rentrée avec une équipe renouvelée. Myriam Richard, nouvelle nommée au poste d'enseignante-directrice, est arrivée d'Avignon pour retrouver ses racines, puisque sa famille est originaire de Thélis-la-Combe. Elle est secondée dans sa tâche par Virginie Brun, qui arrive pour sa part de Tarentaise. Elles seront rejointes par une jeune fille en service civique à partir du lundi 3 janvier, date de la rentrée des vacances d'hiver, et ce jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Ce début d'année scolaire s'est déroulé sous le signe des sciences, et dans la continuité des séances-découvertes de la planète et de notre système solaire initiées l'an dernier.

En effet, les élèves sont partis à la découverte d'une cellule particulière, le blob, en lien avec le CNES (Centre national d'Etudes spatiales) et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), et en suivant Thomas Pesquet et ses expériences à bord de la station spatiale ISS. Ils ont pu installer, réveiller, puis nourrir cette cellule apparue depuis plus d'un milliard d'années sur la Terre, et l'observer en même temps que ces expériences étaient menées dans l'espace, en impesanteur.

Un épisode COVID nous a obligé à quitter l'école quelques jours, interrompant nos observations et apprentissages, pour revenir se remettre en projet pour Noël.

La neige était de la partie, et nous avons même accueilli un nouvel élève... tout blanc... et éphémère!

Notre marché de Noël a été un vrai beau moment avec la mise en place de notre crèche provençale.

Nous clôturerons ce trimestre avec le concert de Noël, préparé par les enfants avec l'intervenant de musique et notre petit orchestre de percussions.

Les projets à venir pour tous, sont, avant tout, d'évoluer dans les programmes scolaires qui ont été bien mis à mal ces deux dernières années avec la pandémie.

Nous reprendrons nos cycles sportifs dès que la neige nous laissera accéder au terrain de basket, puis avec l'initiation au rugby et au handball, et bien sûr la piscine nous attend en fin d'année.

Enfin, nous allons commencer une correspondance avec des élèves du sud de la France, où nous espérons pouvoir nous déplacer en classe verte d'ici fin 2023.

Nous découvrirons également la vie sous d'autres fuseaux horaires grâce aux échanges que nous aurons avec une famille qui "mûte" pour quatre ans dans les Caraïbes.

Pleins de beaux projets donc en cours et à venir...

Myriam RICHARD

APEL/OGEC

Après un an en compagnie de Mme Rochaix, nous avons accueilli en septembre une nouvelle directrice, Mme Myriam Richard. Elle est accompagnée de Virginie Brun de Tarentaise qui s'occupe de la classe passerelle.

Faute de membres bénévoles suffisants pour occuper les postes des bureaux APEL/OGEC, les personnes actives ont décidé de ne créer qu'un bureau OGEC en y insérant une commission APEL.

Le bureau est à présent réparti comme suit :

Président : Cyril Duclos
Vice-présidente : Viviane Rouchouze
Trésorier OGEC : Lionel Da Fonseca
Trésorière APEL : Cépheide Jurdic
Secrétaire OGEC : Christine Blachon
Secrétaire APEL : Sophie Bourrin
Membre : André Gache

Crise sanitaire oblige, l'organisation des manifestations a dû être revue, des nouveautés ont été mises en place pour faire face à la situation.

Vente pizzas à emporter

L'ensemble des membres du bureau tient à remercier chaleureusement la municipalité qui a offert le changement de quelques portes de l'école qui présentaient de grands signes de vieillesse.

Merci également à la carrière Delmonico Dorel qui a apporté une aide financière pour les travaux et le transport des élèves lors de l'activité piscine.

Merci à la SCI (société civile immobilière) pour son soutien.

Merci à toutes les personnes bénévoles du village & les parents d'élèves, qui proposent leur aide pour l'entretien de l'école, les manifestations ou simplement un coup de pouce au quotidien.

Le bureau présente à l'ensemble des Croquants et Croquantes ses meilleurs vœux pour 2022 !

PRENEZ SOIN DE VOUS.

NOS ACTIONS : VOTRE SOUTIEN

Matinée caillettes

Matinée saucisses/riz

LOISIRS-AMITIÉS COLOMBIER-GRAIX

Nous vivons, toutes et tous le savent, une deuxième année bien perturbée. Gardons courage, espoir et solidarité les uns envers les autres…

Déroulé de cette année 2021 :
Nous avons tenus deux permanences pour délivrer les cartes de l'année: une à Bourg-Argental dans les locaux de GROUPAMA le **1er février**, l'autre à Colombier (salle du conseil municipal) le 8 février.
Puis le **24 mai**, avec les autorisations et le respect des gestes barrières, nous avons repris nos rencontres du lundi après-midi, (avec 23 participants). Le **7 juin** avec toujours comme pour toutes les suivantes le respect des consignes, (31 participants).
Le **21 juin** nous avons tenu l'Assemblée Générale de l'année 2020, avec 64 présents et 5 pouvoirs, une bonne participation pour l'année que nous vivons. Il y avait donc 69 votants pour approuver les différents rapports et voter la reconduction de la cotisation pour 2022 à 20€, ce montant est le même depuis 2013, soit 10 années sans hausse.
(Pour 2021 nous avons pratiqué un demi tarif soit 10€ pour l'année).
Du 26 juin au 3 juillet, séjour A.N.C.V. du club à Barbaste dans le Lot-et-Garonne où 31 adhérents du club ont participé avec 21 personnes supplémentaires venues de différ--entes relations, soit 52 personnes. Toutes étaient enchantées de ce séjour.
Le **5 juillet** : club à Colombier.
Le **8 juillet** : Assemblée Générale de la fédération départementale à Marcilly-le-Châtel, personne du club pour le représenter à cette A.G. de notre fédération...
Le **23 juillet** avait lieu à Montbrison la Fête de l'Amitié, rencontre annuelle de la fédération. Cette année: 200 personnes présentes, dont 35 de Colombier, toujours une forte participation du club à cette journée. À l'issue du concours départemental de pétanque trois triplettes de notre club ont représenté la Loire au concours National à Port Barcarès **du 21 au 24 septembre**.
Du 18 juillet au 30 août, quatre rencontres ont lieu à Graix sur le terrain de pétanque et le préau avec une fréquentation comprise (entre 24 et 34 présents).
Le **27 août** une triplette a participé au concours de pétanque de L'Union Régionale, organisé cette année par la fédération du Rhône à St Didier /Riverie.
Le **13 septembre** nous avons repris les rencontres à Colombier, plus un conseil d'administration, puis rencontres le **27 septembre** & le **11 octobre** (avec 38 présents).
Le **14 octobre** le repas à la Jasserie a rassemblé 62 d'entre nous.
Du 16 au 23 octobre le séjour A.N.C.V. de la fédération a eu lieu à Vic/Cére dans le Cantal avec 70 inscrits dont 6 personnes du club Loisirs-Amitiés et deux du club de Thélis-la-Combe.
Les **25 octobre** et **8 novembre** : club à Colombier. Le **22 Novembre** une journée promotionnelle de la société Pro Confort a rassemblé 42 personnes.
Le **6 décembre** : club à Colombier avec 10 présents (neige).

Le **20 décembre** nous avions prévu de terminer l'année avec un goûter amélioré, et de marquer également les anniversaires en 1 (7 personnes), sans oublier les adhérents ou anciens adhérents en maison de retraite.
(Note: depuis, la reprise de la Covid nous a incité à supprimer cette rencontre.)

Bonne fin d'année et rendez-vous pour notre Assemblée Générale le lundi 7 février à 14H, salle des fêtes à Colombier !

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Bonjour à tous.
La société de Chasse compte 36 adhérents pour la saison 2021/2022.
Le groupement d'intérêt cynégétique nous avait attribué 18 bracelets lièvres, ceux-ci ont tous été réalisés.
En ce qui concerne le plan de chasse des chevreuils, à ce jour la moitié de celui-ci a été effectué.
Les chasseurs font leur possible pour limiter les dégâts sur les cultures, mais pour le moment seulement 6 sangliers ont été prélevés.
Malgré les nombreuses restrictions sanitaires, notre ball-trap annuel s'est déroulé comme habituellement le dernier week-end d'août, seule la soupe aux choux a été annulée.
La société de chasse remercie Georges et Marie-Noëlle BERNE de nous avoir permis d'acquérir la parcelle de terrain où se situe notre « Cabane de Chasse ».
Nous espérons pouvoir faire nos manifestations durant l'année 2022.
Les chasseurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

AMICALE PÉTANQUE DE COLOMBIER

L'année 2021 vient de se terminer et comme pour toutes les associations du village elle a été compliquée à gérer au niveau des plannings, des restrictions sanitaires changeantes…

La matinée boudin du 5 décembre, dernière manifestation de l'année, a pu être maintenue avec un contrôle du pass sanitaire à l'entrée, malgré tout, elle a eu un succès égal aux années précédentes. Le concours de Pétanque du 15 Août et le concours de Belote ont été annulés. Pour les vendredis Pétanque avec une météo capricieuse en plus de la pandémie, beaucoup de pétanqueurs se sont peu déplacés pour pratiquer leur sport favori.

Pour 2022 qui semble encore aujourd'hui incertain, le président Gérard Degraix entouré de son bureau va tout mettre en œuvre pour vous accueillir, pour partager des moments de convivialité, de détente en respectant les codes sanitaires qui pourraient être mis en vigueur. L'Amicale invite toutes personnes de tout âge à venir prendre le verre de l'amitié le 13 Mars à 10h lors de l'assemblée générale.

Le bureau remercie la municipalité pour la mise à disposition du terrain de loisirs et la future construction en remplacement du chapiteau.

L'Amicale vous souhaite à chacune, à chacun ainsi qu'à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux, santé, joie et paix pour 2022!

Amicalement

MANIFESTATIONS 2022

13 Mars : AG, 10h
01 Avril : Début des vendredis
17 Avril : Concours de Belote
11 Juin : Rencontre inter-sociétaire
15 Août : Concours de Pétanque
04 Décembre : Matinée boudin
13 Mars 2023 : AG, 10h

LES ACTEURS LOCAUX

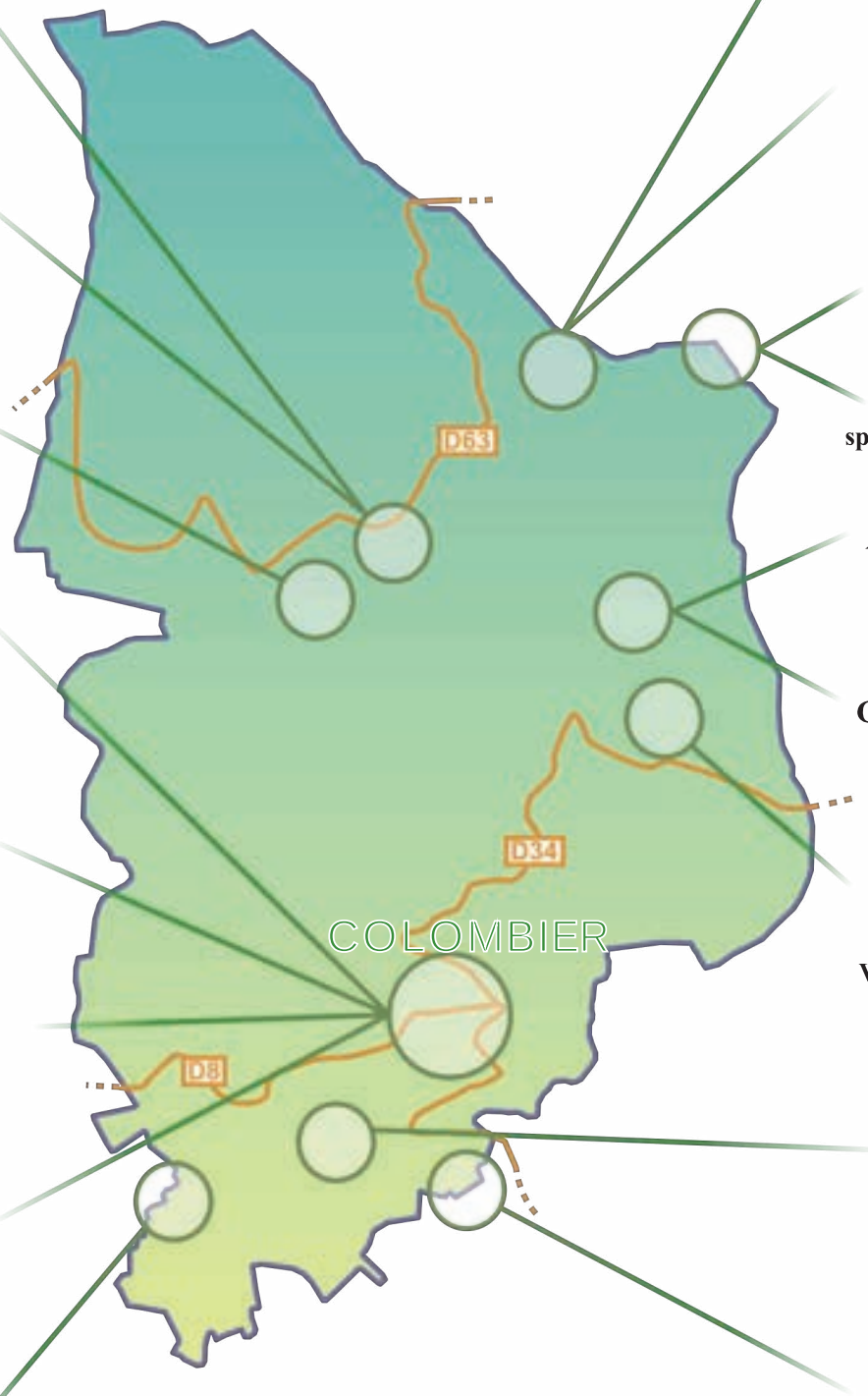

Accès Elévation
Monte-escaliers,
élévateurs de personnes
06 16 64 25 44

GAEC du Vernolon
Eleveur caprin
04 77 51 58 40
06 29 58 40 55

Gîte l'Arrivée
De 4 à 15 personnes
Balandreau/Brunon
06 34 12 30 52
06 10 48 35 19

Les chambres et tables d'hôtes du Vernolon
04 77 51 50 07

Atelier de Cuir
Réparation-création
vente chevaux poneys
07 82 84 75 35

Ferme du Prince
Charcuterie fermière
04 77 51 52 45

Croix de Saint-Sabin
Restaurant, hébergement
spécialité : Chapeau du Pilat
04 77 51 50 34

Gîte le Colombaret
6 personnes / 70m²
René Oriol
04 77 51 57 85
06 79 84 80 58

Assistante Maternelle
Annie Vallot
04 77 51 55 69

Gîte "Les Hirondelles"
6 personnes / 140 m²
J.P & Annie Vallot
06 20 91 61 74

Gîte le Croquant
Cellard Mireille
06 30 15 54 36
04 77 51 56 16

Ferme Girodet
"Le Sauzet"
Vente caissettes veau-boeuf
04 77 51 54 38

Élec service
Gaël Mouton électricien
06 81 95 44 56

Akhapilat
Thomas Mosnier
Accompagnateur
montagne VTT
akhapilat.business.site
06 88 96 79 71

Bonnefoy André
Entreprise de travaux
forestiers
06 87 74 80 46

Delmonico Dorel
La pierre dans tous ses
états
04 75 03 11 00

Borne Sophie
L'instant Pilat
07 88 81 27 56

BUDGET

Dépense et recettes réalisées en 2021/ 3 budgets

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement

Entretien voirie - Déneigement	14208
Assurances	5351
Maintenance	5200
Carburant	852
Téléphonie - Internet mairie	1850
Energie-Electricité	1563
Salaires-Indemnités élus-Charges sociales	69109
Cotisation service incendie	6886
Intérêts des emprunts	8495
Instruction dossiers urbanisme	1050
Honoraires	147
Fourrière animaux (SPA)	340
Subvention école OGEC	18000
Subvention école APPEL	1000
Contrat enfance jeunesse - Espace Déome	2082
ADMR	100
Souvenir Français	30
Fêtes et cérémonies	2278
Fournitures d'entretien et administatives	4613
Dotation de compensation CCMP	3036
Scolarité publique	3750
Taxe foncière	2613
Entretient véhicule technique	1797
Bois et forêt communale	687
Subvention vers budget chaufferie bois	5406
Subvention vers eau/assainissement	16000

Recettes de fonctionnement

Contributions directes	64320
Dotation globale de fonctionnement	38869
Dotation de solidarité rurale	45061
Dotation élu local	4541
Taxe additionnelle aux droits de mutation	23401
Fond péréquation intercommunal	1683
FCTVA	748
Dotations diverses	2592
Loyers (apparts, terrain loisirs, salle…)	36329
Contrat enfance jeunesse particip. CAF	1038
Redevance occupation domaine public	979
Coupe de bois forêt communale	3114

Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	37213
Voirie (imp. du Plateau)	19418
THD 42 / Communauté de communes	2190

Recettes d'investissement

Remboursement TVA (FCTVA)	10954
Taxe locale d'aménagement	1847

BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation

Entretien/réparations	2450
Electricité	572
Analyses d'eau	537
Aide technique MAGE et SATEP	300
Intérêts des emprunts	3560
Reversement redevances pollution et modernisation du réseau	4910
Controles assainissements non collectifs	

Recettes d'exploitation

Vente d'eau	29994
Redevance assainissement collectif	
Taxes Agence de l'eau	3300
Controles assainissements non collectifs	684
Subventions aux particuliers réhabilitant leur assainissement	3300

Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	4386
Création captage du Grand Bois	3900
Réhabilitation station d'épuration	12504

Recettes d'investissement

Remboursement TVA (FCTVA)	432

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Dépenses d'exploitaion

Combustibles	9052
Liaison internet/surveillance du réseau	583
Loyer réseau de chaleur	12095

Recettes d'exploitation

Vente de chaleur	9052
Subvention du budget communal	5406

CALENDRIER DES FÊTES 2022

12 Mars	Fougot OGEC / APEL
19 Mars	Concours de Belote Club des aînés
27 Mars	Matinée Saucisse (Matin) et Concours de Belote (AM) Société Chasse
02 Avril	Banquet de la Société Chasse
09 Avril	Théâtre Roiffieux OGEC / APEL
17 Avril	Concours de Belote organisé par la Pétanque
05 Juin	Vide Grenier OGEC / APEL
11 Juin	Concours de Pétanque inter-société
03 Juillet	Fête d'été
15 Août	Concours de Pétanque organisé par la Pétanque
27 et 28 Août	Ball Trap Société Chasse

Le bulletin communal de Colombier est réalisé par Eric Faverjon grâce à la contribution des associations locales et des administrations partenaires. Impression: GRAPHY